

Montargis

De la Reinette au moulin Bardin Reprise des travaux de la véloroute



Le chemin de halage, face au port, est fermé.

► Non, les tranchées creusées par les engins de chantiers sur la rive opposée au silo de la Caproga ne signifient pas le début du chantier de l'aménagement du port... mais bien celui de la 4^e tranche des travaux de la véloroute, qui doivent permettre d'aménager le chemin de halage du canal de Briare, de Montargis jusqu'à Conflans, soit 7 km au total.

Dans un premier temps, cet aménagement concernera la partie comprise entre le pont de la Reinette et le moulin Bardin, à Amilly.

Les tranchées creusées cette semaine doivent permettre l'enfouissement

des réseaux électriques nécessaires à l'éclairage de la piste cyclable jusqu'au pont Saint-Roch. Cette partie sera réalisée en « grave émission », un enrobé semblable à celui déjà réalisé dans la traversée de Montargis. Au-delà du pont SNCF, dans le prolongement du moulin Bardin, la véloroute sera aménagée en sable bouzy, du même type que la partie comprise entre Châlette et Cepoy.

Cette 4^e tranche qui s'achèvera avant la fin de l'année, est financée par l'Europe (40 %), la Région (30 %), le Département (10 %) et l'Agglo (20 %). Son coût est de 800.000 €.

Le calendrier des travaux de l'aménagement du port Saint-Roch s'offre. Jeudi dernier, à l'occasion de la deuxième réunion de concertation avec les riverains, Frank Supplisson et Benoit Digeon ont donné de nombreux détails sur le planning prévisionnel du chantier.

► On apprend ainsi que l'appel d'offres pour la démolition du silo de la Caproga est lancé. Fin septembre, l'entrepreneur chargée de la déconstruction sera connue, elle commencera les travaux début janvier après avoir sécurisé le chantier. Et pour cause, ce seront quelque 9.000 tonnes de déchets, pour la plupart amiantés qui devront être évacués du site.

Un calendrier des travaux plus affiné

Environ cinq mois seront nécessaires à la démolition du site (y compris les épaisseurs fondations du silo). Début mai, l'entre-

prise s'attaquera dans la foule à la déconstruction des ateliers VNF. Si le planning est respecté l'enlèvement des terrains sera mis à nu en septembre 2019.

Pendant toute la durée

Projet de requalification du port Saint-Roch

9.000 t de déchets à évacuer



Le chantier de déconstruction du silo de la Caproga devrait être achevé d'ici mai 2019.

des travaux de démolition, la circulation des piétons le long de la berge sera maintenue. La plupart des places actuelles de parking seront elles aussi préservées.

Lors de la deuxième phase de construction, concernant les ateliers, on pourra garer sa voiture à l'emplacement nu du silo.

La construction de la gare d'eau et de la capitale devrait être lancée à l'automne 2019. La zone de stationnement sera déplacée à l'arrière du chantier et autour du centre médico-psychologique

dont le déménagement dans l'ancien hôpital est acté. Celui-ci pourrait abriter, à terme, un gîte d'étape pour les cyclotouristes.

Et l'avenir du laserium et de la boulangerie, en haut de la rue du Port Saint-Roch ? « Un nouveau bâtiment sera construit pour accueillir des commerces », précise Frank Supplisson qui souhaite que le laserium puisse s'établir sur les terrains du Comp'toir Forestier, près des cinémas, quand celui-ci aura été démantelé.

Quant au projet immobilier qui accompagnera la création du port, il sera confié à des promoteurs privés. Les places de parking seront alors limitées aux riverains. « Il ne faudra pas gâcher la carte postale ! », lance le président de l'Agglo qui mise sur la création d'un parking gratuit de 500 places sur la place d'Armes de la caserne Guddin.

JEAN-LOUIS MACÉ

Prochaine réunion publique.
Jeudi 6 septembre, à 18 heures, salle du Troil.